



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Évolution des centres de soins infirmiers en Alsace

Question écrite n° 2082

### Texte de la question

Mme Eliane Kremer attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'évolution des centres de soins infirmiers en Alsace. En effet, sur les 43 centres répertoriés voici quelques années, 15 d'entre eux ont fermé au cours des derniers mois, laissant environ 6 000 patients trouver une autre solution. Tous les centres de soins infirmiers évoquent un seul motif : l'éviction des centres de santé infirmiers des mesures d'augmentation salariale du Ségur de la santé, qui crée une concurrence extrême à l'embauche. Une telle situation a conduit à un taux de fermeture de 35 % des CSI (centres de soins infirmiers) d'Alsace. À l'origine, ces centres gèrent 22 000 patients par an pour environ 500 salariés. Elle souhaite donc savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre afin d'enrayer cette évolution qui risque de fragiliser durablement l'accès aux soins en Alsace, ce qui serait un recul inacceptable pour les patients et les malades.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Eliane Kremer](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2082

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et accès aux soins

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2024](#), page 6067

**Question retirée le :** 28 janvier 2025 (Fin de mandat)